

L'emplacement du spa

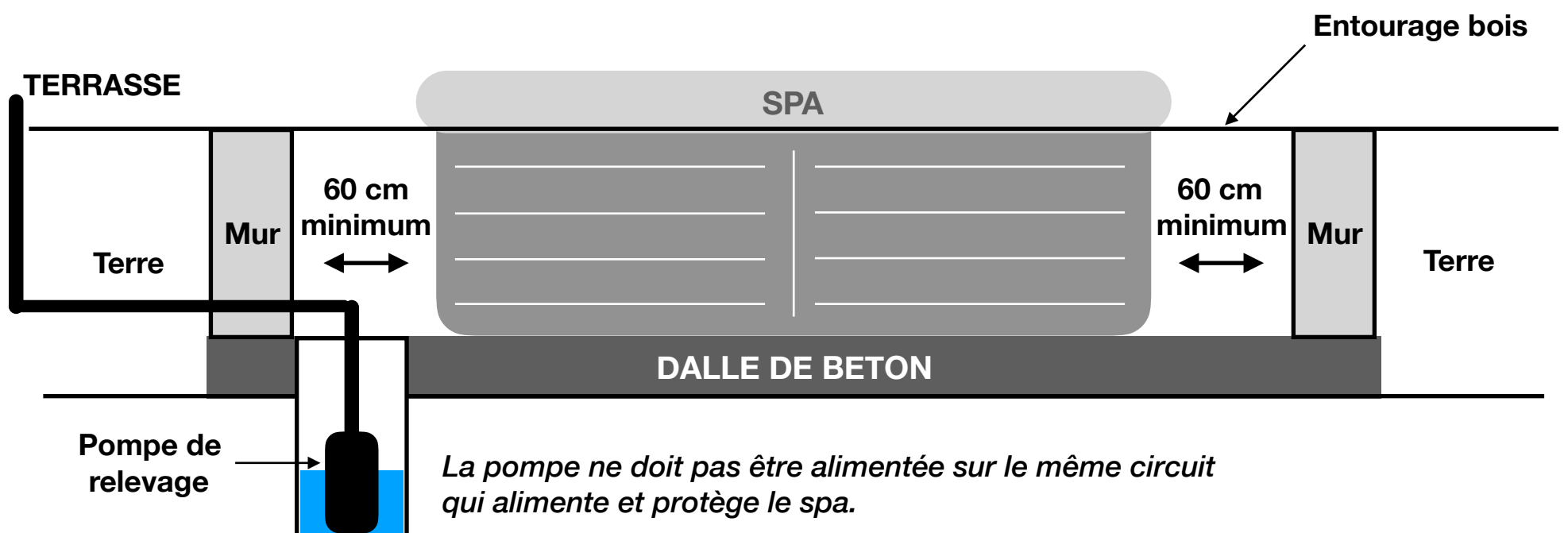
L'emplacement du spa doit être stable et plat. Nous recommandons une dalle en béton armé de 500 kg/m² minimum de résistance à la charge.

Un spa peut être installé sur une surface plane existante (terrasse, carrelage, revêtement bois ou composite) à partir du moment où la résistance à la charge est équivalente.

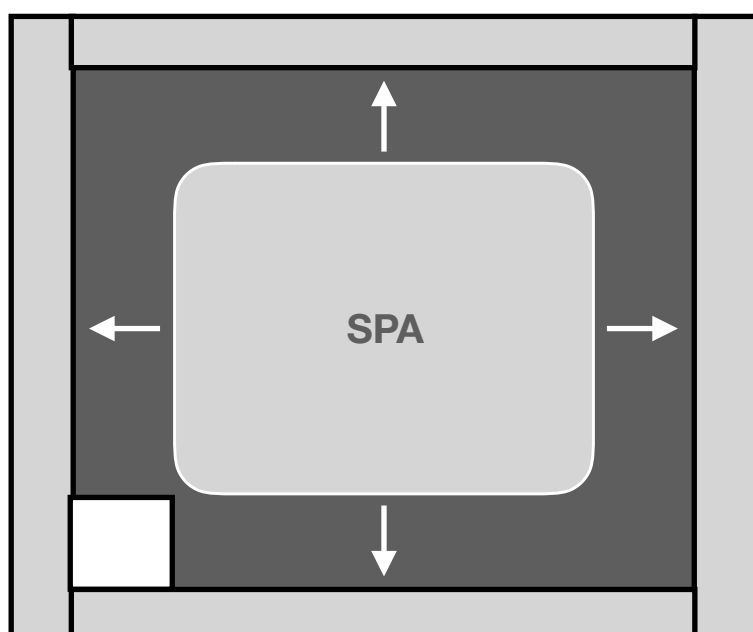
Si vous choisissez d'encaster tout ou partie de votre spa, prévoyez une fosse avec un fond en béton armé et des murets de cotés en parpaing, un drainage pour évacuer l'eau de pluie qui risquerait de s'accumuler dans le fond et une alimentation électrique adaptée et protégée par un différentiel 30 mA (voir manuel pour plus d'informations).

Pour pouvoir accéder au spa en cas de dépannage, vous devez prévoir un accès autour du spa et une trappe d'accès pour le technicien de 60 cm pour un encastrement total et 40 cm pour un encastrement à moitié.

Vue de coté



Vue de dessus



Principes d'encastrement

Veillez vous assurer que seule la base du spa est encadrée et que les panneaux latéraux restent tous dégagés.

Pour ce type d'installation, il est indispensable de prévoir 60 cm de dégagement autour des quatre côtés du spa et d'installer un entourage amovible pour garantir un accès simple en cas d'intervention.